

FAIRE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

UN PILIER DU SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS

Webinaire-Débat : Elections régionales dans les Hauts-de-France

Le Jeudi 3 juin 2021 à 21H

En direct sur Facebook et sur Youtube

Quelle politique de santé environnementale pour la Région ?

Les substances extrêmement préoccupantes qui nous environnent sont reliées à l'incroyable développement des maladies chroniques depuis l'après-guerre, et en particulier en ce début de XXIe siècle. La pandémie de Covid-19, révélatrice de cette épidémie de maladies d'origine environnementale, doit nous conduire à repenser notre politique de santé, en particulier au niveau territorial, pour faire face au défi de futures crises sanitaires d'origine infectieuse et soulager le système de soins du poids croissant des maladies chroniques en établissant le second pilier du système de santé : la santé environnementale.

Dans le cadre des élections régionales, le Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale (CISE), regroupant des associations citoyennes de défense de l'environnement, de la santé, des femmes, des droits, des consommateurs, des associations familiales, de professionnels et de malades, des collectifs et des syndicats, a souhaité auditionner les candidates et candidats aux élections régionales dans les Hauts-de-France afin de connaître leurs projets en matière de politique publique de santé environnementale.

Le débat, organisé par le Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale, co-produit par le Réseau Environnement Santé et le Réso A+, sera animé par Luc BAILLET (Secrétaire de Réso A+).

Les questions seront posées par :

- Philippe LADOUGNE (Warrior Enguerrand)
- Mathé TOULLIER (Association des Familles Victimes de Saturnisme)
- François VEILLERETTE (Génération Futures)
- Jean-Michel CHIAPELLO (Réso A+)

Et seront adressées à :

- **Marine TONDELIER** pour la liste « Pour le Climat, Pour l'Emploi » conduite par Mme Karima DELLI (Union de la Gauche et des Ecologistes)
- **Grégory TEMPREMAN** pour la liste « Se Battre pour Vous ! » conduite par M. Xavier BERTRAND (ex-LR)
- **Olivier LACOSTE** pour la liste de la majorité présidentielle conduite par M. Laurent PIETRASZEWSKI (LREM)

Diffusion en direct sur :

- <http://www.mediaplus.site/2021/06/02/faire-debat-hauts-de-france-03-06-21/>
- <https://www.facebook.com/ReseauEnvironnementSante/>

Informations : contact@reseau-environnement-sante.fr



Appel du Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale



Pour contrer l'arrivée de nouvelles crises sanitaires d'origines infectieuses et limiter le nombre croissant des maladies chroniques, nous devons faire de la santé environnementale un pilier du système de santé.

La pandémie de Covid-19 exacerbe les crises environnementale et sociale préexistantes. Elle doit nous conduire à **repenser notre politique de santé** pour faire face au défi de futures crises sanitaires d'origine infectieuse.

Si le système de soins résiste, jusqu'à présent à la crise, avec difficulté et grâce au dévouement d'un personnel soignant en grande souffrance, il est urgent de le soulager du poids croissant des **maladies chroniques**, en établissant le second pilier du système de santé complémentaire au système de soins : **la santé environnementale**.

La crise sanitaire révèle encore davantage les liens très forts entre l'environnement et la santé. Si la naissance des zoonoses apparaît liée à la destruction et l'exploitation de la biodiversité, les conditions de leur développement sont liées à plusieurs facteurs parmi lesquels la fragilisation des populations atteintes de maladies chroniques.

Dans de telles circonstances, la santé publique ne peut se focaliser uniquement sur le curatif, certes indispensable, mais doit d'urgence intégrer la prévention primaire, pour permettre à chacune et à chacun de ne pas tomber malade à cause de son environnement.

Il est urgent de revoir notre modèle de santé, de changer de paradigme et de référentiel, de penser la santé par une approche « Une seule santé », alliant les santés humaine et animale, ainsi que celle des écosystèmes, favorisant la perpétuation des espèces et des humains dans de bonnes conditions reproductives.

Il est essentiel de réduire les pollutions d'origine humaine, qu'elles soient chimiques, physiques ou biologiques, et leurs potentiels effets cocktail. Il est urgent de préserver et restaurer la qualité de l'alimentation, des eaux, de l'air ou des sols, sans oublier de prévenir les causes de troubles de la santé mentale sur le long terme, en forte croissance dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

La Commission européenne a fixé l'objectif « Zéro pollution en 2030 » et l'Assemblée générale de l'ONU a adopté en 2015 dans les Objectifs de Développement Durable, la diminution de la mortalité par maladies chroniques de 30 % et l'arrêt de la progression de l'obésité et du diabète.

Le moment est venu de provoquer le « big bang » des institutions sanitaires et sociales et d'y associer les mouvements citoyens pour parvenir à ces objectifs et éviter que de nouvelles crises ne surviennent avec leurs conséquences désastreuses pour la société.

Nous, collectif d'associations citoyennes de défense de l'environnement, de la santé, des femmes, des droits, des consommateurs, d'associations familiales, de professionnels et de malades, de collectifs et de syndicats, réunis au sein du

Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale, demandons aux autorités de tout mettre en œuvre pour que l'environnement dans lequel nous évoluons garantisse notre santé, celle de nos enfants, de nos proches, de la population tout entière.

Nous décidons de nous rassembler pour :

- **Dénoncer les lacunes** des politiques publiques actuelles en termes de santé environnementale.
- **Porter une voix collective** dans les médias et les relais de communication, auprès du Gouvernement, des institutions et des personnalités politiques, pour défendre une vision partagée de la santé environnementale.
- **Peser auprès des forces politiques à l'occasion des élections départementales, régionales et présidentielles** pour que soit proposée une politique de santé environnementale lors des prochaines échéances électorales.
- **Proposer des solutions opérationnelles**, notamment institutionnelles, pour construire une politique publique de santé environnementale en France.
- **Innover en termes de participation citoyenne** en faisant remonter depuis les territoires, les volontés citoyennes, notamment en fédérant de grandes **conférences citoyennes régionales de santé environnementale**, en mobilisant et en sensibilisant le grand public.

**Nous nous engageons, chacune et chacun,
à faire de la santé environnementale un pilier du système de santé.**

Contact presse :

Nicolas NAMUR tél. 06 50 37 40 25

nicolas.namur@reseau-environnement-sante.fr